

N°2017-CA-39.5

- Membres théoriques :
17
- Membres en exercice :
17
- Membres présents :
13
- Pouvoirs :
3
- Votants :
16

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**RENCONTRES DES RESPONSABLES COMMUNICATION DES SDIS DE FRANCE
- « RESCOM » - EDITION 2018**

Le 15 décembre 2017, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 23 novembre 2017, s'est réuni au Centre départemental de formation à Saint-Valery-en-Caux sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 13 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mme Sophie ALLAIS.

MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE.

Suppléants

Mmes Virginie LUCOT-AVRIL, Catherine FLAVIGNY.

MM. Nicolas BERTRAND, Christian DUVAL, Philippe LEROY.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel hors classe Jean-Yves LAGALLE, Directeur départemental, le Colonel hors classe Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Luc TACONNET, le Commandant Hervé TESNIERE, le Caporal Mathieu GIBASSIER, Pascal GRESSER, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

Mme Camille DE WITASSE THEZY, Directrice du SIRACED-PC.

IV. Pouvoirs :

Monsieur Eric BLOND à Monsieur André GAUTIER

Madame Pierrette CANU à Monsieur Bastien CORITON

Madame Chantal COTTEREAU à Madame Sophie ALLAIS

Étaient absents excusés :

Mmes Pierrette CANU, Chantal COTTEREAU, Florence DURANDE - représentée, Blandine LEFEBVRE - représentée, Florence THIBAudeau RAINOT - représentée.

MM. Eric BLOND, Luc LEMONNIER - représenté, Jean-Pierre THEVENOT, le Commandant Samuel PERDRIX - représenté, le Lieutenant Hervé PASQUIER, le Caporal Thomas BRU - représenté.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Chaque année, les responsables de la communication des Sdis se réunissent afin d'échanger autour de la communication institutionnelle et opérationnelle. Ces rencontres se font généralement sous la forme de conférences. Ces journées permettent aux participants de faire part de leurs expériences et d'échanger leurs pratiques sur un thème donné.

En 2015, les Service départementaux d'incendie et de secours de la Seine-Maritime et de la Vienne (Sdis 76 et le Sdis 86) s'étaient tous deux positionnés pour accueillir le Rescom. Il a été entendu que le Sdis 76 organiserait les rencontres en 2018.

Le service Communication du Sdis 76 propose lors de ces rencontres d'aborder les outils de communication interne et le travail collaboratif sous forme de tables rondes. Le comité de pilotage se réunit en janvier et la date n'a pas encore été arrêtée. Cependant, le Rescom se tient généralement fin mai.

Dans le cadre de l'organisation de ces rencontres, les participants seront accueillis durant 1 journée ½. Si les frais d'hôtel ne sont pas pris en charge, le Sdis facilitera toutefois le transport entre la gare et le lieu d'accueil. Concernant les frais relatifs à cette manifestation (*restauration et organisation*), il vous est proposé de fixer un tarif unique et exceptionnel de 50 € par personne.

*

* *

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER